

PVCA 2025-04-22 (276^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-seizième (276^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 22 avril 2025 à la salle Émile-Roberge (local E307).

Membres présents :

- M^{me} Morgane Belkaloul, étudiante du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Andrea Languay, parent
- M^{me} Geneviève Laporte, parent
- M. Vincent Larose, directeur général
- M^{me} Valérie Lefebvre, directrice des études
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique
- M^{me} Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel
- M^{me} Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire (présent à compter du point n° 4)
- M. Simon Villeneuve, vice-président, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée

Postes vacants :

- Diplômé(e) du secteur préuniversitaire
- Étudiant(e) du secteur technique
- Milieu des entreprises

Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information
- M^{me} Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté
- M^{me} Julie Moore-Gagné, conseillère en environnement (présente aux points n° 12 et 13)
- M. Sébastien Pearson, directeur du Service des ressources humaines
- M. Michel G. Desjardins, président du CA de l'École nationale de la chanson (présent au point n° 5)
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2025-276-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2025-276-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

M. Larose mentionne que le sujet : *Modification à l'organigramme de la Direction des ressources humaines* est confirmé, comme il y a eu entente avec l'Association des cadres.

Le sujet : *Contrat d'entretien extérieur* serait ajouté au point n° 11.

En tenant compte de cette précision et de cet ajout, il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu d'adopter l'ordre du jour modifié tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance – 2 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 février 2025 – 2 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 février 2025 – 2 min
5. Reconnaissance de l'École nationale de la chanson à titre d'école supérieure d'art – 15 min
6. Rapport des comités : – 6 min
 - 6.1. Comité d'audit – 14 avril 2025
 - 6.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 10 mars 2025
 - 6.3. Comité exécutif – 8 avril 2025
7. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
8. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 – 2 min
9. Budget des immobilisations 2025-2026 – 20 min
10. Adjudication du contrat pour le remplacement du refroidisseur – 5 min
11. Contrat d'entretien extérieur
12. Politique institutionnelle sur la biosécurité – 10 min
13. Révision de la Politique de développement durable – 10 min
14. Révision de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel – 10 min
15. Priorités institutionnelles 2025-2026 – 10 min
16. Modification à l'organigramme de la Direction des ressources humaines – 7 min
17. Nominations au CA – 5 min
 - 17.1. Renouvellement de mandat de M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique
 - 17.2. État de situation des postes à combler
18. Élections – 5 min
 - 18.1. Comité de gouvernance et d'éthique (1 membre de l'externe)
 - 18.2. Comité des ressources humaines (1 membre de l'interne)
19. Période d'information
 - 19.1. Budget de fonctionnement 2025-2026 – 5 min
 - 19.2. Projets d'infrastructures – 5 min
 - 19.3. Statistiques de demandes d'admission – 2 min
 - 19.4. Fondation du Cégep – 5 min
 - 19.5. Rapport du DG – 8 min
20. Date de la prochaine assemblée : mardi 17 juin 2025

21. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-01**

**2025-276-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU
25 FÉVRIER 2025**

Doc. 3 : Procès-verbal du 25 février 2025

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Jolaine O. Boulanger et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 février 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-02**

**2025-276-04 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2025**

Relativement au point n° 6, M. Larose informe les membres que le plan de communication du Plan stratégique 2025-2030 a été mis en œuvre, incluant la diffusion auprès de nos partenaires.

Au point n° 16, nous avons reçu un avis de conformité partielle de la part du Ministère concernant le *Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., C. C-29)*. La formulation à deux endroits doit être revue. La version modifiée du document sera déposée en juin.

Les suivis des points n° 7.1 et 7.2 seront traités à travers les sujets de la soirée.

**2025-276-05 RECONNAISSANCE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA CHANSON À TITRE
D'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART**

Doc. 5 : Lettre d'appui du CA du Cégep de Granby à l'ÉNC

M. Larose présente M. Michel G. Desjardins qui préside le CA de l'École nationale de la chanson (ÉNC) depuis 2020.

Retraité du milieu culturel, en tant que directeur général de l'Institut national de l'Image et du Son (L'inis) et en tant que président de l'Association des Écoles supérieures d'art du Québec (ADÉSAQ), M. Desjardins est convaincu que la chanson est une discipline qui doit être reconnue au même titre que les autres disciplines artistiques.

L'approche pédagogique personnalisée de l'École nationale de la chanson, axée sur l'accompagnement individualisé des artistes et sur une immersion concrète dans l'industrie musicale, la distingue.

L'École nationale de la chanson offre une formation professionnelle en chanson francophone, et ce depuis sa création il y a plus de 25 ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le financement actuel de l'ÉNC repose principalement, d'une part sur les cours crédités offerts dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC) du Cégep, et d'autre part sur du financement de Musicaction à l'OBNL pour des formations non créditées. Ce cadre financier, bien que soutenant les opérations de base, demeure insuffisant pour répondre aux exigences d'une formation artistique spécialisée de haut niveau, notamment en ce qui a trait à l'encadrement individualisé.

Dans ce contexte, M. Desjardins démontre l'importance de la reconnaissance de l'École nationale de la chanson à titre d'école supérieure d'art et explique les démarches entreprises auprès des partenaires et institutions gouvernementales.

Cette reconnaissance permettrait de confirmer le rôle structurant de l'École dans le milieu culturel québécois et d'assurer un financement adapté à sa mission et à ses besoins de développement. Par ailleurs, l'ÉNC est membre de l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ASÉSAQ), ce qui témoigne de la reconnaissance par ses pairs et de la pertinence de la discipline de la chanson comme champ artistique à soutenir.

M. Larose dépose la lettre de M. Sylvain Lambert, administrateur de l'ÉNC, et ancien DG du Cégep de Granby ayant participé à la création de l'ÉNC.

Un échange a lieu.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M^{me} Sonya Paquet, et résolu :

Que le Conseil d'administration du Cégep de Granby appuie officiellement la démarche de l'École nationale de la chanson visant à obtenir le statut d'École supérieure d'art, assorti d'un soutien moral et financier à la hauteur de sa mission et de son apport à la culture québécoise;

Que le Conseil autorise la transmission de la lettre d'appui annexée à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-03**

2025-276-06

RAPPORT DES COMITÉS

5.1. Comité d'audit – 14 avril 2025

Les membres ont passé en revue le budget des immobilisations 2025-2026 de façon détaillée, et ils en font la recommandation.

5.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 10 mars 2025

Les membres ont revu la grille d'évaluation du CA, les postes vacants et ils ont été informés des mécanismes de suivi du Plan stratégique via une plateforme collaborative.

5.3. Comité exécutif – 8 avril 2025

Les membres ont préparé l'assemblée de ce soir.

2025-276-07 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 7 : Recommandation des sanctions de DEC

M^{me} Lefebvre dépose le tableau des statistiques. Les seize (16) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. Mauricio Izquierdo, et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2025040701 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-04**

2025-276-08 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2024-2025

Doc. 8 : Membres de la CÉ pour l'année 2024-2025

Les personnes membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 ont été nommées lors de l'assemblée du Conseil en septembre 2024 et en février 2025.

Pour donner suite au départ à la retraite de M^{me} Samia Plante, M^{me} Chantale Tremblay représentera la direction adjointe de la Direction des études, responsable de programmes d'études à la formation régulière.

Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

Il est proposé par M. Martin Toussaint, appuyé par M. François Tougas, et résolu de nommer madame Chantale Tremblay comme membre de la Commission des études pour l'année 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-05**

2025-276-09 BUDGET DES IMMOBILISATIONS 2025-2026

Doc. 9 : Budget des immobilisations 2025-2026

Le budget des immobilisations est présenté à cette réunion du Conseil d'administration afin de permettre le début des travaux et certaines acquisitions de matériel avant la fin de la session. Il concerne tous biens capitalisables de plus de 500 \$.

Les consultations budgétaires débutent en janvier et permettent de recueillir les besoins des départements et des services. Un travail de priorisation a été fait en amont et en concordance avec le plan stratégique, et les demandes reçues étaient raisonnables, précise M. Deschênes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Cégep de Granby a préparé son budget 2025-2026 en fonction des niveaux d'investissements préliminaires transmis par le ministère de l'Enseignement supérieur et ceux-ci découlent du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035 du Gouvernement du Québec.

M^{me} Dupont complète le portrait du budget pour le secteur des technologies de l'information.

Les membres échangent.

Le budget est recommandé par le Comité d'audit.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. Sylvain Gagné, et résolu :

D'adopter le budget des immobilisations 2025-2026;

D'autoriser les dépenses y apparaissant;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-06**

2025-276-10 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU REFROIDISSEUR

Doc. 10 : Fiche synthèse

Le refroidisseur situé sur le toit doit être remplacé au cours de l'automne 2025. Cet appareil permet la climatisation de plusieurs locaux pédagogiques et administratifs du bloc A dont plusieurs, ayant une orientation sud. L'appareil qui est en fin de vie utile se retrouve dans les exigences 0-5 ans du Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures. Ce dernier fonctionne également avec un gaz réfrigérant R22 qui n'est plus disponible sur le marché.

M. Deschênes indique que ce projet figurait au budget des immobilisations 2024-2025, mais a dû être reporté au budget 2025-2026 en raison de la complexité du dossier et des délais de livraison des équipements.

Ces travaux seront financés avec l'enveloppe budgétaire de déficit de maintien d'actifs ainsi que par l'enveloppe de réfection et de transformation. Pour concrétiser ce projet, le Cégep a embauché les firmes Denommée Architectes, Akonovia et BIGIS Experts Conseils inc. pour la préparation des plans et devis.

Au cours des dernières semaines, le Cégep de Granby a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de construction. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 mars 2025 et le plus bas soumissionnaire admissible et conforme est l'entrepreneur Névé Réfrigération inc., dont la soumission

déposée s'élève à trois-cent-soixante-seize-mille-deux-cents dollars (376 200 \$) avant taxes.

Les membres échangent. Il est dit que le nouveau refroidisseur est moins énergivore et meilleur pour l'environnement.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M. Jean-Luc Nappert, et résolu :

D'accorder à l'entrepreneur Névé Réfrigération inc., le contrat pour les travaux de remplacement du refroidisseur pour un montant de trois-cent-soixante-seize-mille-deux-cents dollars (376 200 \$) avant taxes;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-07**

2025-276-11 CONTRAT D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR

Doc. 11 : Fiche synthèse

Le Cégep doit, pour le pavillon principal et le pavillon des services aux entreprises, entretenir les terrains en effectuant divers travaux dont la tonte du gazon, le ramassage des feuilles, le nettoyage des ilots de plantation, la taille des arbustes, des haies et des vivaces, l'entretien de la fontaine incluant le démarrage et la fermeture, le nettoyage des surfaces en pavé et en béton, etc. Le contrat d'entretien des terrains est échu depuis l'automne dernier.

Le devis a été revu afin d'y ajouter les récents aménagements de la classe extérieure, mais en retirant les espaces du chantier à venir pour la construction de l'institut technologique.

Au cours des dernières semaines, le Cégep de Granby a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation de ces travaux.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 avril 2025 et le plus bas soumissionnaire admissible et conforme est l'entrepreneur 9528-9195 Québec Inc. Paysagement O.R. dont la soumission déposée s'élève à cent-trente-deux-mille-huit-cent-soixante-quinze dollars (132 875 \$) avant taxes;

Il s'agit d'un contrat ferme d'une durée de trois (3) ans auquel s'ajoutent, si le cégep souhaite s'en prévaloir, deux (2) années d'options supplémentaires. Le montant annuel pour la réalisation des travaux est fixe pour les cinq (5) années et le montant soumis au bordereau de soumission est vingt-six-mille-cinq-cent-soixante-quinze dollars (26 575 \$).

Les membres échangent.

Il est proposé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay, appuyé par M. François Tougas, et résolu :

D'accorder à l'entrepreneur 9528-9195 Québec Inc. Paysagement O.R. le contrat pour les travaux d'entretien extérieur pour un montant de cent-trente-deux-mille-huit-cent-soixante-quinze dollars (132 875 \$) avant taxes, ce qui inclut les deux (2) années d'options possibles;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-08**

2025-276-12

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE SUR LA BIOSÉCURITÉ

Doc. 12 : Politique institutionnelle sur la biosécurité

Le Cégep de Granby dispose d'un laboratoire de niveau de confinement 2 (NC2), où sont manipulés des organismes biologiques pouvant présenter un risque pour la santé humaine ou animale. Afin d'assurer une gestion rigoureuse et sécuritaire de ces activités, il est essentiel de se doter de balises claires.

La Politique institutionnelle sur la biosécurité vise à encadrer la manipulation, la gestion et l'élimination de ces organismes conformément aux normes et exigences de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

M^{me} Lefebvre précise que la politique confirme par écrit les mesures déjà prises par le Cégep.

Les membres échangent.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay et résolu d'adopter la Politique institutionnelle sur la biosécurité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-09**

2025-276-13

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Doc. 13 : Politique de développement durable révisée

M^{me} Moore-Gagné est invitée pour présenter la révision de la Politique de développement durable du Cégep de Granby. Cette politique portera dorénavant le nom de *Politique pour la protection de l'environnement et le développement durable*. La modification du titre met l'emphase sur le pilier environnemental du développement durable, qui prédomine sur les piliers social et économique, dans les actions déployées à travers le Cégep.

Les modifications proposées ont fait l'objet d'une consultation par paliers des différentes instances syndicales et du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE).

M^{me} Moore-Gagné fait part de façon succincte des principaux éléments ayant fait l'objet d'une révision : actualisation des définitions et ajout de références; énoncé de principe, remplacé par des objectifs reflétant davantage la démarche environnementale au Cégep; sélection des principes directeurs issus de la Loi du développement durable du Québec et des objectifs de développement durable de l'ONU; rôles et responsabilités des services et des comités environnementaux.

La révision de la Politique vise à mieux définir la gouvernance ainsi que la composition du CACE qui se recentre sur son rôle de sensibilisation de la communauté collégiale aux enjeux de protection de l'environnement de développement durable. Le Comité d'orientations et de réflexion en environnement (CORE) a pour mandat, quant à lui, de déterminer les orientations et d'élaborer le plan d'action en environnement. La composition du CORE et son interlocuteur principal, soit la direction générale, y sont définis.

Les membres échangent. M. Nappert, en tant qu'ancien enseignant du Cégep, souligne sa fierté de voir le déploiement des actions environnementales depuis la création, il y a plus de vingt ans, du comité environnemental étudiant, et celui des membres du personnel auquel il a pris part.

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M^{me} Andrea Languay, et résolu d'adopter la Politique de développement durable révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-10**

Pause

2025-276-14

RÉVISION DE LA POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Doc. 14 : Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel révisée

M^{me} Giard et M. Pearson présentent les principaux changements apportés à la Politique institutionnelle de prévention des violences à caractère sexuel qui donnent suite aux exigences de la loi P-22, *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, et ce plus spécifiquement à l'article 3, qui précise les éléments à inclure dans celle-ci.

La révision concerne principalement :

- les rôles et responsabilités de chacun au regard des violences à caractère sexuel;
- les activités de formation annuelles obligatoires;
- les modalités applicables concernant le traitement d'une plainte;
- l'offre de services d'accueil, de référence, de soutien psychosocial et d'accompagnement des personnes par des ressources spécialisées;

- les mesures visant à assurer la confidentialité;
- les sanctions applicables en cas de manquements à la politique, qui tiennent compte de leur nature, de leur gravité et de leur caractère répétitif;
- le code de conduite prévoyant les règles qu'une personne, ayant une relation pédagogique ou d'autorité avec un étudiant, doit respecter si elle entretient des liens intimes tels qu'amoureux ou sexuels avec celui-ci.

Les membres échangent. Le guichet unique pour les plaintes, l'activité de la *Matinée d'échanges* qui portera sur la prévention et le rôle des témoins actifs, etc., sont soulignés.

Des remerciements sont adressés au Comité institutionnel sur la prévention des violences à caractère sexuel.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet, appuyé par M. Mauricio Izquierdo, et résolu d'adopter la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel révisée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-11**

2025-276-15 PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES 2025-2026

Doc. 15 : Priorités institutionnelles 2025-2026

M. Larose dépose le fichier des priorités institutionnelles regroupées selon les orientations du Plan stratégique et des obligations ministérielles. Dans cette dernière catégorie, la gestion dans un contexte de restrictions financières sera primordiale.

Ainsi, sont mises de l'avant les priorités suivantes : les démarches pour l'obtention de nouveaux DEC, les parcours inclusifs, l'Institut technologique, l'évaluation en continu des programmes, les partenariats visant la mobilité durable, le recrutement ciblé.

Les membres échangent.

2025-276-16 MODIFICATION À L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Doc. 16 : Fiche synthèse

À la suite de l'annonce du départ à la retraite d'un professionnel occupant un poste clé au sein de l'équipe des ressources humaines, une réflexion sur l'organisation du travail a été amorcée, mentionne M. Pearson.

Les besoins structurels ont été revus afin d'assurer une meilleure adéquation entre les responsabilités actuelles, les exigences réglementaires, et la capacité organisationnelle. Ainsi le poste de professionnel bientôt vacant serait transformé en poste de gestionnaire administratif, de classe 5, relevant du directeur des

ressources humaines. Ce changement de statut permettrait de confier des responsabilités nécessitant l'exercice de fonctions d'encadrement en raison de l'évolution des obligations légales et institutionnelles, et permettrait de répondre pleinement aux responsabilités croissantes qui exigent une coordination plus stratégique et une représentation formelle de l'employeur.

Quelques actions plus précises sont nommées : représenter l'employeur lors de comités de sélection; coordonner les dossiers liés à la prévention en matière de CNESST; effectuer le suivi des programmes d'accès à l'égalité en emploi, de diversité et d'inclusion; coordonner des activités reliées à la santé, sécurité et mieux-être au travail; participer à la gestion institutionnelle des enjeux liés aux violences à caractère sexuel; contribuer aux traitements des demandes de reclassification et exercer un rôle-conseil en prévention et gestion des conflits.

Le projet de modification de la structure administrative a été approuvé par l'Association locale des cadres.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M. Simon Villeneuve, et résolu d'adopter la modification à l'organigramme de la Direction des ressources humaines, soit la création d'un poste de gestionnaire administratif (classe 5), relevant du directeur des ressources humaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-12**

2025-276-17

NOMINATIONS AU CA

17.1. Renouvellement de mandat de M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique

M^{me} Nancy Nepton Tremblay accepte de poursuivre au sein du CA pour un deuxième mandat de trois ans.

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. François Tougas et résolu de renouveler le mandat de M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-13**

17.2. État de situation des postes à combler

Trois postes sont vacants au sein du Conseil :

- Diplômé(e) du secteur préuniversitaire
- Étudiant(e) du secteur technique
- Milieu des entreprises

En ce qui concerne le recrutement d'une personne diplômée du secteur préuniversitaire, la Direction a fait paraître dans l'intranet et sur les réseaux sociaux une annonce. Des candidatures ont été reçues et seront analysées par le Comité de gouvernance et d'éthique, sous l'angle d'une diversification d'expertises.

Concernant le poste étudiant provenant du secteur technique, l'Association étudiante est responsable du suivi de la nomination.

Pour le poste issu du milieu des entreprises, nous sommes en attente du Ministère. Il semble qu'un premier tour de piste ait été infructueux avec la liste que nous leur avons soumise. M. Larose indique aux membres de lui transmettre les noms de gens intéressés s'il y a lieu afin que nous les partageons avec le Ministère.

2025-276-18

ÉLECTIONS

18.1. Comité de gouvernance et d'éthique (1 membre de l'externe)

M^{me} Nancy Nepton Tremblay se propose. Il n'y pas d'autres candidatures.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu de nommer M^{me} Nancy Nepton Tremblay comme membre du comité de gouvernance et d'éthique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-14**

Le comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2024-2025 est composé de : MM. Carl Morissette, Martin Toussaint et Sylvain Gagné ainsi que de M^{me} Nancy Nepton Tremblay.

18.2. Comité des ressources humaines (1 membre de l'interne)

M. François Tougas signifie son intérêt. Il n'y pas d'autres candidatures.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Geneviève Laporte et résolu de nommer M. François Tougas comme membre du comité des ressources humaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-15**

Le comité des ressources humaines pour l'année 2024-2025 est composé de : MM. Simon Villeneuve et François Tougas ainsi que de M^{mes} Geneviève Laporte et Sonya Paquet.

2025-276-19

PÉRIODE D'INFORMATION

19.1. Budget de fonctionnement 2025-2026

M. Larose fait part de la situation budgétaire qui affectera notre budget de fonctionnement l'an prochain. M. Deschênes précise que nous attendons le calcul de la distribution des crédits budgétaires par cégep. Nous estimons que ces crédits seront insuffisants pour couvrir l'augmentation des dépenses courantes. Des rencontres additionnelles du Comité de direction sont prévues et des travaux sont en cours notamment pour estimer nos revenus.

Concernant le gel d'embauche et la cible d'heures rémunérées, nous avons fait une demande d'autorisation de recrutement auprès du Ministère pour un poste de gestionnaire.

Les membres échangent. M. Larose exprime son souhait, malgré les circonstances, de conserver la mobilisation des équipes.

19.2. Projets d'infrastructures

M. Deschênes partage avec les membres l'annonce confirmant la somme de près de 32 millions de dollars octroyée au projet de l'Institut technologique du Cégep de Granby.

Les membres échangent et applaudissent cette bonne nouvelle.

Un communiqué sera publié de concert avec le Ministère, et une conférence de presse est à prévoir lors de la première pelletée de terre. M. Deschênes indique que les travaux d'archéologie commenceront le 12 mai prochain.

M. Larose remercie M. Deschênes et son équipe qui travaillent sur ce dossier depuis une dizaine d'années.

19.3. Statistiques de demandes d'admission

M^{me} Lefebvre souligne une légère diminution des demandes d'admission lors du premier tour. Les membres discutent notamment de Techniques d'éducation à l'enfance, où une tendance à la baisse est observée à l'échelle du réseau.

En ce qui concerne les étudiants internationaux, le quota du Cégep a été atteint.

Une hausse est enregistrée pour Techniques de tourisme.

19.5. Fondation du Cégep

M^{me} Giard fait part du spectacle *Les Mbenguistes* dans lequel des étudiants provenant d'Afrique ont partagé leurs rêves, leurs embûches et une partie de leur réalité, et ce à travers le jeu, la musique et le dessin.

Elle mentionne que tous les billets ont été vendus pour la *Grande Foire internationale des vins et alcools*. M^{me} Nepton Tremblay propose son aide de façon bénévole pour l'événement.

19.6. Rapport du DG

M. Larose informe les membres notamment de la nomination de M^{me} Tremblay à la direction adjointe des études, de la tournée effectuée dans les départements avec M^{me} Lefebvre et de quelques rencontres : avec les entraîneurs du Cégep; avec M^{me} Duclos de Technum; avec les candidats aux élections fédérales. Il informe également du Lac-à-l'épaule du RCME le 28 mars dernier portant sur la transformation numérique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour terminer, les activités et les éléments de rayonnement du Cégep sont présentés.

2025-276-20 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 17 JUIN 2025

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 17 juin 2025.

2025-276-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. Mauricio Izquierdo
de lever la séance à 21 h 27.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 276-CA-16**

M. Carl Morissette
Président

M. Vincent Larose
Secrétaire général